



BREVET PROFESSIONNEL

Conducteur de Machines Agricoles

(B.P. – C.M.A.)

**En
formation continue**

Durée

791 heures en centre et 420 heures (en moyenne) en stage en entreprise.

Dates

mars à novembre

Horaires

8h30-12h00 & 13h00-16h30

Lieu

Campus Provence-Ventoux
CFPPA
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et tarif

Nous contacter.

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de
résultat sur notre site internet.



Contact :
Cyril CLOP 04 90 60 80 90 **poste 320**
cyril.clop@educagri.fr

Le travail et les métiers

Les activités du tractoriste sont principalement liées à l'entretien des cultures et à la réalisation de tous les travaux mécanisés. En Vaucluse, les secteurs de la viticulture et de l'arboriculture sont les principaux employeurs.

Le métier de tractoriste demande de la polyvalence et un sens des responsabilités. Le tractoriste connaît les travaux d'entretien des cultures et a de bonnes bases en mécanique. Principalement sur le terrain, il apprécie le travail à l'extérieur et s'implique physiquement. Il doit être à la fois autonome et capable d'intégrer les consignes du chef de culture ou de l'employeur. Ses activités variées nécessitent des capacités d'anticipation, d'adaptation aux différentes tâches et la prise d'initiatives.

Débouchés

Tractoriste, conducteur d'engins agricoles en exploitation agricole, en CUMA (coopérative d'utilisation du matériel agricole).

Poursuite d'études

BTSA Génie des Equipements Agricoles.

Objectifs pédagogiques

- UC 1 : Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement
- UC 2 : Assurer le travail sur les chantiers de travaux agricoles mécanisés
- UC 3 : Réaliser les travaux mécanisés de préparation des sols et mise en place des cultures
- UC 4 : Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transport des produits agricoles
- UC 5 : S'adapter à des enjeux professionnels
- UC 6 : Etude approfondie d'un thème :
Réaliser les travaux courants de maintenance sur les bâtiments et matériels de son entreprise agricole.

Public concerné et mode de financement

Demandeur d'emploi ; salarié d'entreprise en CPF-PTF (Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnelle) ; Plan de Développement des Compétences ; contrat de professionnalisation ; Compte Personnel de Formation (CPF).

Mode de financement : Région Sud/FSE ; autres financements : nous contacter.

Prérequis et conditions d'entrée

- Etre en bonne condition physique en lien avec le métier.
- Justifier d'un an d'expérience professionnelle.
- Etre titulaire d'un CAP (ou diplôme homologué de même niveau, ou avoir suivi un cycle complet de BEP ou classe de seconde générale).
Si le candidat ne possède aucun diplôme, justifier de 3 ans d'expérience (salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat) dans un secteur non agricole ou d'1 an dans le secteur agricole.
- Disposer d'une prescription par le réseau de prescripteurs.
- Satisfaire à un entretien oral permettant de valider l'adéquation de la formation et de son projet professionnel et à d'éventuels tests de prérequis (selon diplôme). L'entrée en formation se fera sous réserve de la validation de la Commission.
- Adaptation de parcours possible en fonction du résultat du positionnement.

Modalités pédagogiques

La formation se déroule au CFPPA et en pratique sur l'exploitation du campus ou dans des entreprises partenaires (chantier école).

Mise à jour :
Déc 25



Contenu de la formation

| Six blocs de compétences | |
|--|---|
| BC 1 : Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement | Développer un culture professionnelle en lien avec le vivant Se positionner en tant que professionnel des travaux agricoles mécanisés |
| BC 2 : Assurer le travail sur les chantiers agricoles mécanisés | Préparer le travail quotidien sur les chantiers Effectuer la préparation technique préalable des machines et des équipements |
| BC 3 : Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures | Réaliser les travaux de préparation des sols Réaliser les travaux d'implantation des cultures |
| BC 4 : Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transport des produit agricoles | Réaliser des travaux de suivi des cultures Réaliser des travaux de manutention et de transport de produits agricoles |
| BC 5 : S'adapter à des enjeux professionnels | Réaliser l'entretien mécanique périodique des machines et des équipements Effectuer les réparations mineures sur les machines et les équipements |
| Une unité capitalisable d'adaptation régionale (UCARE) | |
| BC 6 Etude approfondie d'un thème | Maintenance et entretien des locaux et matériels. |

Modalités d'évaluation

Evaluations en situations professionnelles et entretien d'explicitation.

Validation de la formation

La formation est organisée en blocs de compétences.

Le candidat ayant validé les 6 blocs de compétences se verra attribuer le BP CMA, diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 4. (Fiche RNCP 37024 — 01-01-2028)

Dans le cadre d'une validation partielle, les blocs de compétences sont acquis pour une durée illimitée.

REMARQUE : les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés en entrée.



Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.

Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr